



1^{er} juin 2016

La convergence des luttes, on continue !

Flexibilité à la DGFIP, temps de travail, PPCR Loi travail sors de ce corps !

Le DG l'a clairement exprimé dans ses lignes « destructrices » : les règles de gestion devront être revues, et vu l'architecture de sa réforme « moderne », il devient bien sûr « moderne » de « mieux servir », et donc d'être plus flexible, d'avoir moins de droits en terme de mutation, d'affectation !

Le « rapport Laurent » sur le temps de travail remis à la Ministre de la fonction publique le dit clairement : *« d'importants chantiers s'ouvrent sur le champ de travail dans le secteur privé dont les pratiques et les mentalités connaissent des évolutions rapides auxquelles la fonction publique ne pourra rester étrangère »...tout est dit non ?*

Et il fait des préconisations notamment :

- Développer l'annualisation du temps de travail dans les services de l'État (plus de limites à la durée de travail par semaine?),
- Examiner systématiquement les horaires d'ouverture des services au public au regard des besoins des usagers (ça ne vous rappelle rien?)
- Et élaborer une norme commune pour les autorisations spéciales d'absence.

A quand la casse de nos RTT ? A quand l'uniformisation (à la baisse) des congés pour l'ensemble de la fonction publique ?

Le Conseil d'Orientation de la Retraite (COR) se met à nous promouvoir le non-accord PPCR (parcours professionnel carrières et rémunérations) vantant de meilleures retraites grâce à PPCR: ce n'est rien de moins là aussi que de la propagande, qui nie les effets néfastes du reclassement de certains agents, et qui tait une plus lente évolution de carrière pour la majorité d'entre eux ! Sans parler des effets désastreux qu'aura la rémunération au mérite nouvelle mouture !

Il faut se mobiliser et agir sur tous les fronts !

Le 2 juin journée d'action et de grève nationale à la DGFIP

A la DGFIP, ensemble faisons que la grève et les actions du 2 juin soient de vrais temps forts de mobilisations ! Levons nous pour peser contre ces évolutions rétrogrades pour nos missions et les droits des agents !

Une votation citoyenne est organisée partout en France

Cette votation est lancée par l'intersyndicale interprofessionnelle combative, pour que partout, dans les services, les entreprises, et parmi la population le refus de la loi travail puisse s'exprimer ! Votons et organisons ces votes partout sur le territoire ! Un site est spécialement dédié aux modalités et à son organisation : votationtravail.fr

Le 14 juin, manifestation nationale pour le retrait de la Loi travail

Après plus de deux mois de manifestations, blocages, et de grèves, le gouvernement reste campé sur ses positions alors qu'une majorité de la population soutient le retrait d'une loi qui remettra en cause la protection et les droits des salarié-es en organisant la casse du code du travail.

**Ne laissons pas passer cette Loi qui sera
la voie ouverte à la casse du statut de la fonction publique !**